

COPIL LNMP

03/07/2026

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR :

WWW.LIGNE-MONTPELLIER-PERPIGNAN.COM



Ordre du jour

1 Actualités et retour sur la concertation phase 2

2 Modifications de programme

Validation des modifications de programme et de l'enveloppe financière
Objectif d'économie associé (dialogue compétitif)

3 Financement

Etudes Phase 1 : CFI Etudes n°10 SLNMP/Etat « PRO/DCE des jonctions au RFN »

AF Phase 2 : Utilisation de l'excédent de Trésorerie UE dans l'attente de la CFI AF n°7bis Collectivités

Etudes phase 2 : CFI Etudes n°7bis Collectivités « concertation tracés »

1. Actualités

Actualités phase 1

Appel d'offre CoRéa

- Lancement de l'Appel à Candidature le 24 juin
- Analyse des candidatures fin septembre (1 mois)
- Sélection des candidats et lancement de l'Appel d'Offres
- Remise de la proposition initiale mars/avril 2027

Autorisation environnementale IP 1

- Signature de l'arrêté le 01 juillet
- Lancement des sondages géotechniques à l'été
- Défrichements et archéologie préventive à l'automne
- Sondages géotechniques sur Issanka à l'automne

Financement UE

- Participation au forum du corridor Méditerranée le 25 juin
- Préparation d'un nouveau dossier de subvention pour le ReflowCall 2026

Comité dédié viaduc de Poussan

- Remise du rapport du comité dédié viaduc de Poussan

Concertation phase 2

Retour sur la participation

La concertation en quelques chiffres

Annonce Information

45

Annonces presse

11.340

Flyers

546

Affiches

304

Dossier de concertation

3.692

Synthèses du dossier

Participation internet

7.986

Visiteurs uniques
sur la plateforme participative

1.374

Contributions

236 Avis et remarques

26 Questions

65 Cahiers d'acteurs

1 047 Questionnaires

Données au 15 juin 2026



13

Réunions
d'échanges

1 577

participants

223 questions et avis en plénière

29h20 de réunions

... Dont **21h20** de temps
d'échanges

10

Rencontres de
proximité

554 personnes sensibilisées



Les premiers enseignements de la concertation pour les garants

Vincent Delcroix

Anne-Isabelle Pardineille

Philippe Quévremont

CNDP

2. Modifications de programme

Modifications de programme 1/2

Garantir une haute qualité de service (performance et régularité)

- Réduction des pentes à 10/1000 pour s'assurer d'un meilleur report des circulations fret (MA100 et ME120) de la ligne classique vers la LNMP
- Limitation des remblais de grande hauteur pour améliorer la résilience au changement climatique de la LN face aux épisodes cévenols, crues et inondations et réduire les interruptions de circulations et/ou les limitations de vitesse

Recherche d'optimisations (répondre au « juste besoin »)

- Abaissement de la vitesse de conception du GC de 350km/h à 300km/h pour ajuster le niveau de performance aux « promesses » de la DUP

Garantir la capacité sur la ligne classique en heure de pointe

- Mise en service anticipée des évitements fret et allongement pour gagner un sillon fret par heure Voie1 et améliorer la qualité de service Voie 2 en cas de situation perturbée. Les sillons libérés sur la ligne existante sont nécessaires en heure de pointe pour le SERM de Montpellier

Modifications de programme 2/2

Respect des engagements pris à la suite de l'enquête publique (levée de réserve de la commission d'enquête)

→ Organisation d'un concours d'architecture et d'ingénierie pour le viaduc de Poussan

Améliorer le fonctionnement des zones d'activités et l'insertion paysagère

→ Montpellier Méditerranée Métropole : Secteur de la ZAC de la Lauze, remplacement de la solution en remblais + pont cadre par un viaduc de plus de 200m

→ Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée : Secteur de Villeneuve les Béziers (raccordement B), ajout d'une traversée « mode doux » et élargissement d'un ouvrage de franchissement pour le passer à double voie + piste cyclable

A date, l'Etat ne participe pas au financement de ces deux dernières modifications mais ne s'oppose pas à leur analyse lors du dialogue compétitif pour en connaître les coûts définitifs

Décisions Comité de Pilotage

Afin de garantir la performance et la qualité de service offertes par le doublet de lignes, tenir les engagements de la DUP et prendre en compte l'évolution des territoires traversés, les membres du Comité de Pilotage

Valident le portage technique dans le dialogue compétitif des modifications de programme présentées en séance, évaluées à 150M€_{CE01/2020} (décision n°1)

Valident la proposition de SNCF Réseau d'un objectif de réduction des coûts du projet d'au **minimum 100M€**_{CE01/2020} (décision n°2)

3. Financements

a. Phase 1

PRO/DCE des jonctions au RFN

Les jonctions au Réseau Ferré National

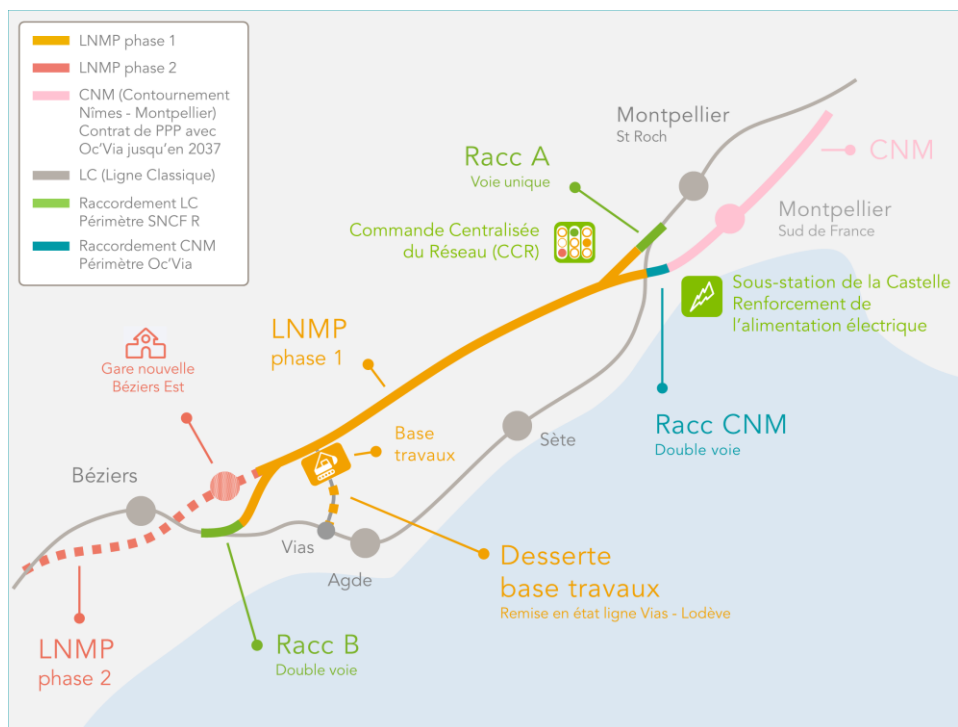
Objectifs et Enjeux

➔ Respecter le calendrier prévisionnel visant un **démarrage des travaux en 2029**

Lancer les études PRO/DCE début 2027

Réserver la « capacité » et le personnel 3 ans avant les travaux, soit dès fin 2026

➔ Sécuriser la gestion des interfaces avec le marché de **Conception Réalisation**



Voies et alimentation électrique

- Raccordement à Double Voie sur la commune de Villeneuve les B
- Raccordement à Voie Unique sur la commune de Lattes
- Sous-station la Castelle

Décision Comité de Pilotage

Afin de respecter l'objectif d'un démarrage des travaux LNMP avant fin 2029 et de sécuriser les interfaces avec le marché de Conception Réalisation, les membres du Comité de Pilotage :

Demandent à SNCF Réseau de **préparer une CFI PH1 Etudes n°10 « PRO/DCE »** visant à couvrir les phases PRO/DCE des travaux nécessaires à la réalisation des jonctions au RFN. Cette CFI sera à signer par l'Etat et la SLNMP avant fin 2026 (décision n°3)

b. Phase 2

Financement AF et Etudes

Enjeux Financement Phase 2 (Etudes)

Les besoins en financement permettant de couvrir toutes les études et les différentes phases de concertation jusqu'à la Décision Ministérielle sur le tracé retenu ont **été estimés à 24,2M€**_{courants} en 2024

Une première **CFI PH2 Etudes n°7 « concertation fonctionnalités »** d'un montant de **12,1M€** signée par l'**Etat** en décembre 2024 a permis

- De relancer toutes les études trafic, exploitation, technico-environnementales permettant de définir l'ensemble des scénarios mixité/voyageurs et desserte à proposer au territoire et de les soumettre à une analyse multicritère pour les comparer
- D'organiser la première concertation du public du 9 avril au 19 juin, sous l'égide de la CNDP, pour présenter ces scénarios et recueillir l'avis du grand public.

Cette CFI couvre également les dépenses liées à la rédaction du Dossier Ministériel pour décision de l'Etat fin 2026 et permettra d'initier les Etudes Préliminaires relatives aux variantes de tracés **jusqu'à fin mars 2027**

Enjeux Financement Phase 2 (Etudes)

Une nouvelle **CFI PH2 Etudes 7bis « concertation tracés »** de **12,1M€** par les **Collectivités** est nécessaire **à partir d'avril 2027** pour

- Finaliser les Etudes Préliminaires sur les tracés et le positionnement fin des gares nouvelles
- Préparer et organiser la concertation continue
- Rédiger le dossier Ministériel
- Engager des études APS pour le tracé retenu

Enfin une **CFI PH2 Etudes n°8 « Enquête publique »** financée 50/50 entre **Etat et Collectivités** sera nécessaire **à partir de fin 2028** en vue notamment d'obtenir la Déclaration d'Utilité Publique

Montant en cours de définition

Enjeux Financement Phase 2 (Foncier)

Le tracé historique (Voyageurs) fait l'objet d'Emplacements Réservés inscrits dans les documents d'urbanisme des communes traversées

- Il y a régulièrement des sollicitations des propriétaires pouvant conduire dans certains cas à des Mises en Demeure d'Acquérir (MDA) à l'encontre du MOA et à certains contentieux
- La concertation qui s'est menée entre avril et juin 26 a réactivé les sollicitations du territoire sur ces enjeux de maîtrise foncière pouvant conduire à augmenter le nombre de MDA

Besoins de financement

- La CFI PH2 AF n°7 Etat (6 M€) a permis de couvrir les sollicitations en MDA au S1 2026
- Il est impératif de disposer de financement **dès septembre 2026** pour couvrir les MDA.
- Une **CFI PH2 AF n°7bis Collectivités (6 M€)** est donc indispensable à cette échéance. Mais la **mobilisation de l'excédent de trésorerie des subventions UE** (call 2014) permettrait de reporter la contractualisation de cette CFI en avril 2027

Montant de la subvention UE versée : 9,2 M€

1,2 M€ proposés pour solder les CFI Etudes 3 à 5

8 M€ d'excédent de Trésorerie à répartir (Etat = 2 M€ / SNCF R = 1,5 M€ / Collec = 4,5 M€)

Décisions Comité de Pilotage

Afin de respecter les objectifs d'une enquête publique en 2030 et de répondre aux sollicitations des propriétaires dans le cadre des MDA, les membres du Comité de Pilotage :

Autorisent SNCF Réseau à **présenter la CFI PH2 Etudes 7bis Collectivités « concertation tracés »** (12,1 M€) en validation du COPIL de l'Automne 2026 pour signature avril 2027 (décision n°4)

Autorisent SNCF Réseau à **utiliser une partie de l'excédent de Trésorerie UE des collectivités** pour permettre de couvrir financièrement les MDA sur la phase 2 de manière transitoire en attendant la CFI PH2 n°7bis AF Collectivités (décision n°5)

Autorisent SNCF Réseau à **présenter la CFI PH2 AF n°7bis AF Collectivités** (6 M€) en validation du COPIL de l'Automne 2026 pour signature avril 2027 (en intégrant le réemploi de l'excédent de trésorerie) (décision n°6)

MERCI